

Information sur les travaux de la FWPSanté en lien avec les indicateurs d'évaluation des objectifs du WAPPS

Note à l'attention de l'équipe PPS de l'AViQ accompagnant la transmission des fiches descriptives des dimensions-clés

LE PROCESSUS AYANT PERMIS D'ABOUTIR À CE DOCUMENT

Depuis 2019, la FWPSanté a lancé une réflexion sur l'évaluation avec ses membres. Afin de formaliser le travail réalisé, un GT « évaluation » a été mis en place. Depuis janvier 2020, le GT « évaluation » a concentré son mandat sur la définition d'indicateurs pour les objectifs transversaux du Plan wallon de Prévention et de Promotion de la santé (WAPPS). Le but était de trouver une façon de rendre compte de nos actions, qui soit porteuse de sens et offre un juste reflet des pratiques et fondamentaux de la promotion de la santé, tout en étant en cohérence avec le WAPPS.

L'approche méthodologique adoptée fut de définir, pour chaque objectif transversal, **des dimensions-clés** (critères de qualité) en lien avec des pratiques de promotion de la santé. Vingt dimensions-clés ont été sélectionnées. Pour réaliser cette sélection, le GT s'est appuyé le canevas de plan d'action proposés par la direction PPS de l'AViQ en janvier 2020, sur les commentaires y afférant des membres, sur les données collectées auprès des membres de la FWPSanté lors d'une enquête et d'une journée de réflexion sur l'évaluation (2019) et enfin, sur la littérature nationale et internationale en promotion de la santé.

Ces **dimensions-clés** ont été pensées comme étant le point d'entrée d'un futur canevas d'évaluation. Bien qu'un travail de compilation ait été réalisé, certaines dimensions peuvent concerner plusieurs objectifs transversaux (ex : collaboration intersectorielle et HiAP).

Une fiche est proposée en annexe pour chaque dimension-clé. Une **fiche dimension-clé** reprend une description de la dimension, les critères plus précis ayant permis d'aboutir à la définition des indicateurs et in fine, des indicateurs quantitatifs et qualitatifs. Un travail itératif avec les membres du GT Evaluation a permis d'aboutir à une liste suffisamment exhaustive pour que chaque opérateur y trouve les indicateurs pertinents en regard de ses projets-actions-activités.

LE PRÉTEST : PRINCIPAUX RÉSULTATS

Quatorze opérateurs ont participé à un prétest à l'été 2021. Ils ont sélectionné quelques actions au sein de leur projet respectif et ont documenté les indicateurs qu'ils jugeaient pertinents pour en rendre compte. Les projets qui ont été prétestés étaient relativement diversifiés : ainsi il s'agissait de projets de première ligne (contact direct avec les publics cibles), ainsi que des projets de seconde voire de troisième ligne. L'analyse de ce prétest montre que certaines dimensions-clés ont été plus documentées que d'autres. Pour autant, nous ne tirons pas de conclusions hâtives, il restera à définir pourquoi ces dimensions ont été moins sélectionnées. En bref, le prétest valide une partie de la liste des indicateurs pour certains opérateurs.

Les indicateurs les plus documentés au travers du prétest concernent la santé dans toutes les politiques au travers des relations diverses qui se créent avec des organismes qui ne sont pas issus du secteur de la promotion de la santé ; les interventions universelles ; le renforcement des aptitudes des

professionnels-relais sur les déterminants sociaux de la santé ; la couverture territoriale ; la réalisation de diagnostic ; le travail en partenariat et en réseau sur des aspects de diversité et de participation.

Les indicateurs les moins documentés ont trait à l'universalisme proportionné, à l'approche selon le continuum, à l'approche milieux de vie et à l'inscription dans une approche durable.

Les opérateurs qui se sont prêtés au prétest ont apprécié la valeur formative de l'exercice et ont reconnu l'utilité de disposer de cette liste d'indicateurs comme réservoir d'idées, dont il n'est pas obligatoire de se servir dans l'entièreté. En effet, les testeurs soulignent que le passage systématique par tous les indicateurs est chronophage et fait perdre une vision globale de l'action. De plus, certains indicateurs nécessitent une collecte de données en routine que tous les opérateurs ne sont actuellement pas en mesure de réaliser, faute de temps ou d'accessibilité aux données.

LES CONDITIONS D'APPLICATION DÉGAGÉES PAR LES MEMBRES À LA SUITE DU PRÉTEST

Cette liste d'indicateurs a été initialement établie pour permettre une évaluation des actions au service du pilotage de l'action publique. Cependant, cette évaluation doit rester porteuse de sens à la fois pour le pouvoir subsidiant, pour les opérateurs ainsi que pour leurs publics-cibles.

Des adaptations restent à prévoir sur la démarche qui accompagnera cette liste d'indicateurs et sur l'outil qui en concrétisera l'application. En effet, le format Excel adopté pour le prétest s'est avéré peu adapté pour des données qualitatives et pour la contextualisation du projet. Les résultats du prétest invitent à se questionner sur l'intégration des indicateurs proposés par la FWPSanté dans les instruments d'évaluation envisagés dans les futurs arrêtés d'application. Notons que la manière dont les opérateurs ont documenté les indicateurs lors du prétest va permettre de préciser les consignes relatives à la description des indicateurs et à leur encodage pour augmenter leur validité.

De plus, les écueils relevés lors de ce prétest permettront d'anticiper certaines difficultés qu'un outil de rapportage pourrait occasionner. En effet, les testeurs ont relevé le travail que demande l'appropriation d'un nombre conséquent d'indicateurs.

Pour éviter certains de ces écueils, les balises suivantes pourraient notamment être adoptées.

- La réponse à un nombre limité d'indicateurs (+/- 10). L'opérateur choisirait les indicateurs les plus pertinents pour rendre compte de ses projets, actions ou activités. Ce choix se ferait en collaboration avec l'AViQ lors de la remise du Plan d'action. Ceci est en concordance avec la finalité de cette évaluation, en effet, évaluer l'évolution du WAPPS nécessitera d'interpréter des constellations d'indicateurs, qui ne devront pas tous être fournis par les mêmes opérateurs.
- Une évolution du choix des indicateurs qui soit possible chaque année selon l'évolution du projet et du contexte dans lequel il se développe ainsi qu'une révision de la liste et du contenu des indicateurs tous les 5 ans.
- Un choix libre argumenté de l'opérateur du niveau auquel il souhaite documenter ses indicateurs (Projet-Actions-Activités).
- La nécessité de développer un outil informatique (de type plateforme) qui permet un remplissage plus ergonomique et qui peut associer des données quantitatives et qualitatives.

Nous restons à disposition pour expliquer de façon plus détaillée le processus et les étapes menées au sein de la FWPSanté.